

Anna BONDARENCO  
Professeur  
Université d'État de Moldova  
Chisinau, République de Moldova

## **Immanence / transcendance de la langue**

**Résumé:** L'immanence et la transcendance sont envisagées comme deux méthodologies d'interprétation des phénomènes et des catégories de la langue, comme deux modes de penser et de repenser la langue.

La définition de l'immanence s'appuie sur la thèse fondamentale de F. de Saussure, «la langue considérée en elle-même et pour elle-même», sur les idées des représentants de la glossématique, sur les modalités de la traiter en philosophie, en sociologie.

L'immanence comme interaction au sein du système linguistique suppose une relation transitive et en même temps une relation réflexive, les deux coexistent. La fonction transitive de la langue détermine aussi sa relation avec un autre système, avec des facteurs d'ordre extérieur, principes de nature énonciative, pragmatique, performative.

Afin de démontrer le rapport de complémentarité entre les deux méthodologies d'interprétation des faits linguistiques, nous avons choisi pour objet d'analyse le phénomène d'ambiguïté persistant dans des phrases simples et dans des phrases complexes à structure tautologique.

Le décodage des significations actualisées dans les phrases tautologiques, construites sur l'identité du signe linguistique dans des positions syntaxiques différentes, est réalisable grâce à l'application non uniquement des critères de l'immanence, mais en recourant aussi aux critères de l'analyse translinguistique: le statut social de l'énonciateur, le lieu et le temps de son énonciation, son effet pragmatique, etc.

Les deux formes de manifestation du système de la langue assurent sa fonctionnalité et sa vitalité, ces dernières trouvent leur expression dans l'acte verbal du sujet parlant.

**Mots-clés:** immanence, langue en soi, transcendance, méthodologie d'interprétation, conception, glossématique, pragmatique, ambiguïté, désambiguïsation.

**Abstract:** Through the undertaken study on immanation and transcendence viewed as two interpretation methodologies of language phenomena and categories, which demonstrate the existence of interaction between these two modes of perception and comprehension of language.

The definition of immanation is grounded by the fundamental thesis of language by F. de Saussure "language is conceived by it and through it", ideas of glosemantic representation, ways of interpreting this principle in philosophy, sociology and linguistics. Immanation that is reckoned as an interaction within the structure of the system implies the transitive and reflective relation, which are simultaneous. The transitive function of language conditions its relation to another system with external factors, with criteria that are beyond immanation, principles of transcendental nature and language pragmatics.

To demonstrate the complementary rapport between these two methodologies of interpreting language facts we selected the analysis object of ambiguity phenomenon created by locator, which is a phenomenon that persists in simple and complex phrases with tautological structure.

The decoding of the updated meanings in tautological phrases what are characterized by the identity of the linguistic sign what occurs in various syntactic position was realized due to the use of not only immanation principles but also of the translinguistic interpretation criteria.

The two forms of language system manifestation ensure its vitality and functionality; these qualities are expressed in the verbal activity of locator. Their social status, place and time of the utterance ensure the decoding of the meanings of tautological phrase and ambiguity suppression.

**Keywords:** Immanence, Language in Itself, Transcendence, Interpretation Methodology, Design, Glossematics, Pragmatics, Ambiguity, Disambiguation

L'immanence et la transcendance sont envisagées par les linguistes, les sociologues, les philosophes comme deux modes d'envisager la langue, deux visions sur ce système particulier et fondateur, deux approches de leur conceptualisation, deux méthodologies, fondamentales et oppositionnelles d'interprétation des faits, des phénomènes et des unités linguistiques, assurant la fonctionnalité et la vitalité de la langue.

L'immanence en qualité de propriété inhérente à la langue, s'oppose à la transcendance par ses méthodes d'analyse de l'objet d'étude, par les principes venus de l'intérieur de la langue, tandis que la transcendance s'appuie sur des facteurs venus de l'extérieur de la langue et qui sont de nature sociale, anthropologique, interdisciplinaire. À notre avis, c'est par la transcendance que les propriétés internes de la langue deviennent un avoir de l'être humain, celles-ci démontrant ce qu'elle signifie, pour son utilisateur, facteur déterminant pour l'analyse linguistique.

Les deux méthodologies à stratégies différentes et à la fois communes sont définies comme sources de fonctionnement, de modification et d'évolution d'un tout ou d'un système, car l'immanence est une propriété propre à toutes les sciences, à tous les systèmes existants. J. Fontanille définit l'immanence comme «[...] une position théorique et un choix méthodologique» qu'on applique à tous les domaines de la vie sociale, comme «une manière de penser et de raisonner», elle «guide notre manière de faire et d'être dans le monde» (*Valeurs et stratégies de l'immanence* 45]. Suite à ceci, elle a ses stratégies qui devraient s'opposer et en même temps aller de pair avec la transcendance. En philosophie, l'immanence est un terme qui désigne le caractère de ce qui a son principe en soi-même.

Ce sont deux modes de penser, d'examiner, d'interpréter un objet, un système, en interagissant, ils se complètent, on les exploite pour identifier de nouvelles facettes dans un tout bien organisé, pour apporter sur celui-ci de nouveaux éclaircissements. Le tout existe, vit, évolue grâce à l'interaction entre ces deux formes de manifestation de la langue, grâce à la possibilité de la concevoir de l'intérieur et au-delà de son intérieur.

Entre ces deux modalités d'aborder et d'interpréter les catégories et les phénomènes de la langue, il y a un rapport de complémentarité, de déterminisme plutôt, car entre les facteurs d'ordre immanent et d'ordre

transcendant il y a un rapport de cause à effet. Les deux manières d'aborder la langue s'interdéterminent, en conditionnant le fonctionnement de la langue. En effet, les données de l'analyse immanente sont complétées, explicitées par les résultats de l'interprétation transcendante.

Les principes de la transcendance, des facteurs qui se trouvent au-delà du système de la langue, sont de nature sémiotique, paralinguistique et surtout pragmatique. Ils contribuent à la démonstration de la force de la langue d'extérioriser de son espace l'énergie intérieure, que comporte cet organisme, les produits de cette force. Il est vrai que l'énergie est attribuée et extériorisée par le facteur déterminant et créateur de ce système – par son utilisateur, le locuteur. En transmettant de l'énergie supplémentaire au signe linguistique, à la phrase, au texte, le locuteur démontre les effets pragmatiques, surtout celles actionnelles, performatives s'exprimant dans la potentialité perlocutoire des unités phrastiques, textuelles ou discursives que l'énonciateur produit.

Par cette étude on souhaite démontrer une fois de plus l'opposition et en même temps l'interaction entre l'immanence et la transcendance de la langue.

La transcendance est plus complexe dans sa structure par rapport à l'immanence. Cette complexité s'exprime dans l'ensemble des constituants qui participent à l'explicitation de la signification des signes, des sens des unités communicatives, à la définition des entités de la langue, de leurs catégories et de leurs spécificités au moyen des critères extra et paralinguistiques, par des signes d'autres systèmes sémiotiques.

Afin de démontrer le rapport de complémentarité entre ces méthodologies d'interprétation des faits linguistiques, nous avons choisi pour objet d'analyse le phénomène de l'ambiguïté créée par le locuteur et persistant dans des phrases simples et dans des phrases complexes à structure tautologique.

A côté de ce type d'ambiguïté, nous examinons les spécificités de manifestation de ce phénomène dans la structure sémantique des connecteurs logiques, tels que *comme*, *où*, *quand*, *comment*, etc. qui participent à la construction de différents types fonctionnels de phrases complexes à subordination. Les connecteurs cités sont qualifiés comme des outils et des indices primaires de désignation des catégories logiques définies par Aristote, telles que: la qualité d'une chose, d'une action, d'un événement, d'une situation, la localisation dans l'espace et la situation dans

le temps de la chose ou de l'événement, les catégories de l'identification et de l'identité, etc.

## **L'immanence, propriété inhérente à la langue**

La définition de l'immanence s'appuie sur la thèse fondamentale sur la langue de F. de Saussure, sur les thèses des représentants de la glossématique, comme celles de L. Hjelmslev, sur les modalités de la traiter en philosophie, en sociologie et en linguistique.

L'idée de l'immanence de la langue avait été avancée par F. de Saussure par la fameuse formule qui clôt le *Cours de linguistique générale*, soulignée dans le texte: «La linguistique a pour unique et véritable objet la langue considérée en elle-même et pour elle-même» (317). Selon l'auteur, c'est l'idée fondamentale de ce cours. En parlant des identités, réalités, valeurs, F. de Saussure cite l'exemple suivant:

Lorsque dans une conférence, on entend répéter à plusieurs reprises le mot *Messieurs!*, on a le sentiment qu'il s'agit chaque fois de la même expression, et pourtant les variations de débit et l'intonation la présentent, dans les divers passages, avec des différences phoniques très appréciables – aussi appréciables que celles qui servent ailleurs à distinguer des mots différents (cf. pomme et paume, goutte et je goûte, fuir et fouir, etc. (150)

Nous avons cité cet exemple afin de démontrer le fait que l'auteur de l'immanence de la langue reconnaissait aussi l'importance des critères d'ordre extralinguistique dans l'interprétation et l'identification non uniquement de l'identité dans la prononciation du mot-phrase *Messieurs!*, mais aussi des différences apportées par des énonciateurs différents. Les variations du débit du locuteur, les spécificités intonatives de la phrase, en un mot, les différences phoniques, sont des données d'ordre transcendant et pas de nature immanente.

L'idée de F. de Saussure sur l'immanence de la langue, rapportée ci-dessus, a été citée et reprise par nombre de linguistes, sociologues, philosophes, met en valeur la propriété naturelle, intrinsèque de la langue, son pouvoir en premier lieu sur soi-même, parce que dans nombre de cas «elle se suffit à elle-même». Cette définition de la langue, c'est sa faculté de s'expliquer, d'expliquer ses lois, les catégories qui la caractérisent et qu'elle comporte, de fournir des normes à celui qui bénéficie de ce système. Il est évident que les normes subissent des modifications apportées par le locuteur. Suite à ceci, on s'interroge si seule la langue peut les identifier,

Fondements philosophiques de la littérature.

les expliquer, les définir. Finalement, est-ce la langue qui génère des phénomènes nouveaux ou ce sont plutôt des facteurs extérieurs, de nature transcendante qui les produisent?

Malgré les interrogations citées, dans la vision d'Ahmed Kharbouch, la validité et la portée de l'immanence ne pourraient pas être contournées:

Traiter aujourd'hui du principe d'immanence peut paraître désuet à bon nombre de linguistes et d'analyses du langage, tant les centres d'intérêt, aussi bien au niveau méthodologique que dans le choix des données à traiter, ont changé. Cependant, nous croyons que le débat autour de la validité et de la portée de ce principe restent d'actualité surtout pour ceux soucieux de toujours construire leur recherche sur des fondements solides. (*Le principe d'immanence et la transitivité du langage* 6)

En linguistique, c'est la glossématique qui est qualifiée comme linguistique immanente «[...] puisqu'elle exclut toute préoccupation transcendantale [extralinguistique]» (*Dictionnaire de linguistique* 240).

L. Hjelmslev est considéré comme principal promoteur de l'idée de l'immanence de F. de Saussure en linguistique et en sémiotique, la langue étant envisagée comme «une analyse du discours entièrement menée de l'intérieur, renvoyant l'examen des aspects non verbaux à une discipline à part "la pragmatique"» (Fontanille, *Valeurs et stratégies de l'immanence* 12)

En soutenant la thèse de l'immanence de la langue de F. de Saussure, L. Hjelmslev souligne le pouvoir de la langue de s'affirmer seule comme science au sein d'autres sciences, en apportant des arguments en faveur de cette idée:

La linguistique ne saurait être une simple science auxiliaire, ni une science dérivée. Elle doit chercher à saisir le langage non comme un conglomerat de faits extralinguistiques (physiques, physiologiques, psychologiques, logiques, sociologiques), mais un tout qui se suffit à lui-même, comme une structure sui generis. (*Prolégomènes à une théorie du langage* 12)

L'expression *Sui generis* suppose un effet intrinsèquement lié à un être, à un animal ou à une chose, dans ce cas-ci à la langue.

La linguistique nous offre bon nombre d'arguments en faveur de l'idée que la langue n'est pas une science dérivée, mais une science autonome interagissant indéniablement avec les autres sciences et établissant, de cette manière, des liens interdisciplinaires. L'argument le plus fort et à la fois le plus banal, mais incontestable, est celui de desservir la communication humaine. Si on s'imagine pour un moment le monde privé de cet outil, qu'est-ce qui se passerait avec ce monde? Pourrait-on vivre dans un milieu

social sans communication? Nul autre système de signes ne pourrait se substituer à la langue.

La langue ne pourrait pas être envisagée et définie comme conglomérat de faits extralinguistiques, parce que penser de cette façon cette entité, c'est supprimer l'idée qu'elle existe comme système où tout se tient, s'interdétermine, comme un organisme logiquement structuré, comme tout autre système. L'acceptation de cette idée signifierait supprimer sa fonction déterminante, celle d'exercer sa fonction sociale, d'assurer l'échange d'information, la compréhension entre les acteurs de l'activité verbale. Il est vrai que la communication ne se fait pas uniquement par le système de signes linguistiques, mais par le biais d'autres systèmes sémiotiques, par des signes paralinguistiques.

Pour L. Hjelmslev, savant danois ainsi que pour son devancier genevois, un objet scientifique doit être étudié «en lui-même et pour lui-même» en éliminant tout rapport avec ses voisins culturels et historiques (*Ibid.*, 114).

A cet égard J. Dubois écrit:

En linguistique structurale et, en particulier, en glossématique, on appelle immanente toute recherche qui définit les structures de son objet par les seules relations des termes intérieurs à cet objet. Ainsi la glossématique est une linguistique immanente puisqu'elle exclut toute préoccupation transcendantale (extralinguistique); de même, on dira qu'une structure est immanente quand elle peut être définie par les seuls rapports entre eux. (*Dictionnaire de linguistique* 240)

Il est évident que la définition d'une structure linguistique, quelle que soit sa nature, lexicale, morphologique, syntaxique d'autant plus leur valeur sémantique, ne pourrait pas être faite par les seuls rapports intérieurs des termes, de ses constituants. On pourrait le démontrer par l'exemple de la construction du son type en phonologie, le phonème. Pour définir ses propriétés inhérentes, il a fallu recourir aux critères d'ordre transcendant, ceux de l'analyse des variantes d'un son. Ces dernières avaient été recueillies chez des locuteurs, suite à l'analyse des spécificités d'articulation et de prononciation de différentes personnes, habitant de différentes régions de France.

F. Rastier, à qui appartient l'expression «entour linguistique», a sévèrement critiqué la position méthodologique de l'immanence qui se résume à ne prendre en considération que «le texte seul, isolé de son entour linguistique et pragmatique» (*Sens et textualité* 14). L'entour linguistique suppose les données spatiales et temporelles de l'énonciation

Fondements philosophiques de la littérature.

ainsi que le locuteur avec son statut social et ses spécificités psychologiques, intellectuelles, avec ses compétences verbales et encyclopédiques, etc.

Malgré la critique faite par les linguistes à la théorie de l'immanence, ils constatent à la fois son importance déterminante, celle d'avoir servi de fondement théorique pour la linguistique en tant que science parmi les «sciences humaines». Le mouvement structuraliste, les études entreprises sur la langue avec l'application de la méthodologie structuraliste ont déterminé la grandeur de cette vision linguistique.

C. Kerbrat-Orecchioni, en parlant de «l'immanentisme ouvert», trouve nécessaire, voire légitime réintégrer l'extralinguistique dans l'analyse linguistique: les conditions de production/réception du message, la situation d'énonciation ainsi que la nature et le statut particulier de l'énonciateur (*L'énonciation. De la subjectivité dans le langage* 8, 20).

### **L'immanence, c'est être en relation avec un autre élément du système et avec soi-même**

L'immanence est conçue comme condition fondamentale de relation de la langue ou d'un autre système avec soi-même, avant tout, avec ses sous-systèmes, avec des éléments similaires ou différents, faisant obligatoirement partie de ce tout. Envisagée de cette manière, l'immanence demande qu'on prenne en compte le contenu du soi d'un système, formé d'éléments qui interagissent. Ces derniers, en entrant en relation, s'associent, en choisissant d'une manière légitime ou aléatoire l'élément du système dont il fait partie ou d'un autre sous-système afin de changer et d'évoluer. Cette relation se résume à l'interaction des *propriétés inhérentes* à un objet, à une matière, à un système. L'association des propriétés a pour objectif la modification, la rénovation, la reproduction d'un nouvel élément et, de ce fait, contribuer à l'évolution du système.

Dans la vision de J. Fontanille, il existe deux types de relation entre les constituants d'un système:

L'immanence désigne le caractère de ce qui n'est pas séparable de ce avec quoi il est en relation ou ce sur quoi il agit. Être immanent, c'est être en relation avec soi-même ou une partie de soi-même, c'est agir sur soi-même, sur une partie ou une propriété de soi-même. L'immanence est une configuration réflexive. (*op. cit.* 46)

La propriété d'un objet, d'un élément d'un tout est inséparable de ce «avec quoi il est en relation» ou «une relation avec soi-même».

## **La relation réflexive et transitive entre les éléments d'un système**

Dans la définition citée, les tournures pronominales «ce qui, ce avec quoi, ce sur quoi il agit» à valeur indéterminée, demandent d'être définies par l'identification du référent de ces pronoms. La tournure «ce qui», en se substituant à un nom ou à un groupe de mots, voire à une unité prédicative, exerce la fonction de sujet. Cette fonction syntaxique, propriété immanente, nous incite à nous interroger sur la nature de l'actant en fonction d'agent qui agit sur une ou plusieurs propriétés du soi-même ou sur la propriété, elle-même.

Il s'agit d'un élément d'un système qui est en relation avec un autre élément de ce tout, chacun effectuant une influence sur l'autre pour le modifier, tous les deux exerçant la fonction d'agent de l'action. Quant à la deuxième relation, celle «d'être en relation avec soi-même» suppose, à notre avis, l'agir d'un élément sur lui-même. Suite à ces deux types de relation, l'action effectuée par une propriété se répercute tant sur une autre propriété que sur soi-même.

L'expression «agir sur soi-même» est, en effet, un agir réflexif, mais agir «sur une partie ou une propriété de soi-même», est un agir à caractère transitif.

L'auteur envisage le soi-même comme un tout indécomposable, ce dernier étant constitué de sous-systèmes et de leurs éléments. Par cette manière de concevoir le système de la langue, il affirme sa discontinuité, cette propriété des éléments d'un système déterminant leur fonction transitive. La propriété agissante, conçue comme partie d'un élément d'un tout, si constante qu'elle soit, se soumet aussi aux changements venus d'elle-même, c'est un retour sur soi-même. Elle change aussi, suite à l'influence des autres éléments, cette dernière étant déterminante. A part ceci, c'est l'agir du temps qui apporte des changements dans le contenu inhérent de la propriété et dans les éléments d'un tout. L'agir d'un élément d'un tout sur un autre élément, c'est un agir transitif, à effet modificateur, dans la suite l'élément agit sur soi-même, il se transforme en un retour sur soi-même.

Par conséquent, l'interaction au sein du système linguistique suppose une relation transitive et réflexive, s'effectuant en même temps. Un élément d'un système, quoiqu'il soit relativement homogène par rapport à l'autre, aux autres, est à la fois différent. Il exerce une influence sur l'autre et il s'attend à ce qu'un changement se produise dans l'autre. L'action, effectuée par une propriété sur l'autre, devrait avoir un effet qui se répercute sur ses semblables, sur les éléments du système, c'est une relation transitive au sein

du même Tout. En même temps, c'est une relation réflexive, car l'élément, en changeant un de ses semblables, change, se change en exerçant une influence sur soi-même. Dans la dernière phrase nous nous sommes servis du verbe pronominal, «se changer», emploi pas aléatoire, puisque les verbes pronominaux avaient été créés dans la langue pour désigner une action réflexive.

Par conséquent, la relation réflexive de l'immanence est envisagée à la fois comme relation transitive au moment où un élément du système agit sur l'autre et la relation réflexive lorsque le même élément exerce une influence sur soi-même; les deux types d'agentivité de l'élément, de sa relation avec l'autre, coexistent. Cette régularité n'est pas observable qu'uniquement au sein d'un système, elle est propre à tous les systèmes et à leurs éléments constitutifs. Par suite, lorsque le système d'une langue entre en relation avec un autre système, c'est une relation à la fois transitive et réflexive, car les systèmes, en changeant, s'enrichissent et contribuent de cette façon à l'évolution du tout dont ils font partie.

L'immanence a pour fondement de sa vitalité l'entité de l'énergie, c'est elle sur laquelle se tiennent un système et ses éléments, c'est elle qui déclenche l'interaction et les changements des éléments au sein d'un système, en mettant en fonctionnement ces deux types de relation. Tout système et ses éléments sont dotés d'énergie, d'énergie dynamique ou événementielle, thèse de S. Lupasco. Selon ce philosophe, «Un électron, un proton, un neutron, un méson, toutes autres particules microphysiques, un atome, une molécule, un objet quelconque sont des éléments et des systèmes d'événements électriques, c'est-à-dire d'énergie» (*La logique de l'événement* 97).

Il s'agit donc de la relation d'un système avec un autre tout, avec des facteurs d'ordre extérieur. Ces derniers constituent, comme on l'a constaté, des conditions qui vont au-delà de l'immanence, ils se présentent comme principes de nature transcendante. Leur nature a été démontrée par la pragmatique de la langue.

L'immanence et la transcendance, constituant une opposition, sont conçues non uniquement comme deux méthodologies de l'interprétation des faits linguistiques, ce sont deux formes d'existence, de fonctionnement, d'interaction et d'évolution du système de la langue ainsi que des autres systèmes, quelle que soit leur nature. C'est un mode d'être, de fonctionner et d'évoluer de ce système ou d'un autre.

## **Le système de la langue, système auto-générateur**

Concevoir la langue comme un tout «qui se suffit à lui-même», c'est reconnaître que la langue se caractérise par sa potentialité de produire, de créer à tout moment de la parole, de l'énonciation, en mettant à la disposition de l'énonciateur ses outils de différents genres, ses variantes d'expression. Il en suit, que la langue, comme système évolutif, est un organisme auto-générateur, se caractérisant par son auto-génération, son auto-reproduction.

C'est L. Hjelmslev qui met en valeur la potentialité de la langue de s'autogénérer et, suite à ceci, se suffit à elle-même. Le linguiste explicite le motif pour lequel la langue est «[...] un tout qui se suffit à lui-même, comme une structure sui generis» (*op. cit. ibid.*).

En acceptant l'idée de L. Hjelmslev, on devrait supposer que la langue est pourvue du pouvoir agentif, de se présenter comme une espèce d'agent et à la fois d'objet de l'action, exerçant à la fois une fonction réflexive et une fonction transitive. La fonction agentive de la langue, de ses sous-systèmes, de ses éléments est similaire à la fonction de l'Agent des agents, de l'être humain. Ce dernier accomplit une action dont les effets se répercutent sur un autre être humain ou sur un objet ainsi que sur soi-même. La langue est une force modificatrice, qui exerce une influence sur soi ou sur une autre langue, sur son utilisateur, afin de le changer et de se changer. Les entités extérieures au soi-même de la langue, subissant des changements de la part de celle-ci, sont de nature transcendante.

## **L'immanence de la langue rapportée à son usager**

Malgré la reconnaissance de la force immanente de la langue, le processus de l'autogénération de la langue a un auteur différent de celui de la langue comme telle, c'est un locuteur qui, dans des situations d'énonciation différentes, produit l'élément ou l'unité linguistique dont il a besoin pour communiquer. C'est lui qui est générateur du nouveau dans la langue, il la rend variable, en assurant son évolution et en exerçant son pouvoir modificateur par sa fonction d'agent d'une action transitive et réflexive. Ce type d'agentivité est déterminé par la fonction sociale de l'utilisateur du système de la langue, puisque la langue existe dans et par le locuteur et pas uniquement par elle-même.

Par suite, un des arguments qui va en faveur de l'interaction entre l'immanence et la transcendance serait celui du rôle de **l'agentivité humaine**

dans le processus de l'autogénération de la langue, condition transcendante de la langue.

Il est certain que la langue exerce son pouvoir sur son usager, néanmoins, c'est le dernier qui donne vie à cet outil incontournable de la communication et il la rend vitale, fonctionnelle, c'est pourquoi on ne pourrait pas ne pas prendre en compte la fonction transitive du locuteur exercée sur la langue. Le pouvoir de «se suffire à soi-même» renvoie à l'aptitude de la langue de livrer le signe linguistique nécessaire au locuteur au moment de sa parole, mettre à sa disposition les normes phonétiques, grammaticales dont il a besoin pour produire des unités communicatives.

En même temps, c'est le locuteur qui est le producteur de ces normes, des unités de la langue, utilisateur et bénéficiaire de ces unités, c'est lui qui apporte des modifications dans la structure des unités énonciatives, discursives, textuelles, grâce aux «services» rendus par **la Langue**.

Suite à ceci, les deux principes de la langue, celui de l'immanence et celui de la transcendance s'entrecroisent, vont à la rencontre l'un avec l'autre, afin de faire vivre la langue. En s'opposant, les deux formes de manifestation du système de la langue s'attirent pour se rejeter ou pour s'associer et démontrer leur pouvoir. Le sujet parlant s'avère être le causateur de toutes transformations et innovations qui se produisent dans la langue, car c'est lui qui est le commencement des commencements.

Dans ce cadre d'idées, il serait utile de rappeler les idées d'Aristote sur le concept de «cause»:

*причина – это источник, откуда берёт первое своё начало изменение или успокоение: так, например, человек, давший совет, является причиною, и отец есть причина ребёнка, и вообще то, что делает, есть причина того, что делается, и то, что изменяет причина того, что изменяется... (Сочинения том 3, 79)*

La cause, c'est la source, le générateur du changement dans la constance, le changement y prend son commencement. Selon le logicien, ce qui constitue la cause de ce qui se fait, se produit et de ce qui change est la cause de ce qui se change.

Dans le rapport de cause entre ces deux phénomènes cités, c'est tantôt l'immanence qui est causateur de l'effet, tantôt, c'est la transcendance qui apparaît en fonction de causateur de l'effet.

Par conséquent, au premier abord, c'est la langue qui génère des signes linguistiques par des voies qui lui sont propres, lui sont inhérentes. En effet, c'est le locuteur qui, en s'appuyant sur les lois internes de la langue, est

l'auteur des nouveaux produits lexicaux, des écarts à la norme, qui, dans la continuité du temps, deviennent des normes répondant, par cette voie, aux besoins langagiers du locuteur.

Ces deux modalités d'envisager la langue, de nature différente, la langue et son utilisateur, s'interdéterminent et chacun, en se trouvant en étroite liaison avec l'autre, suppose l'autre.

L'utilisateur de la langue produit de nouvelles unités lexicales, en recourant aux voies lexicales de formation des mots, aux modèles dérivationnels propres à sa langue. En grammaticalisant ou en lexicalisant un nom à la française, le locuteur met en fonctionnement le système de la langue, en démontrant son évolution et sa capacité de répondre aux besoins langagiers du locuteur.

En se servant des formes de formation du féminin ou du pluriel des noms de sa langue, il marque, au moyen des outils grammaticaux, les catégories grammaticales d'un nom emprunté à une autre langue. L'utilisateur de ce système de signes ne fait pas partie du soi-même de la langue, c'est un facteur extérieur par rapport à ce système, chacun se caractérisant par sa fonctionnalité et, par ceci, par sa vitalité. En un mot, la langue doit son être et sa fonction sociale à son exploitation par l'être humain.

C'est le locuteur qui lui transmet son énergie pour qu'elle soit productive. Sans cette énergie, le mot ne serait pas proféré, il serait dépourvu de son pouvoir modificateur, d'avoir une influence sur les deux acteurs de l'acte verbal, la langue perdrait sa fonction sociale et deviendrait morte. Ceci souligne une fois de plus l'interdépendance légitime entre l'immanence et la transcendance.

Les deux types de relation permettent d'envisager une matière, voire la moindre unité, molécule, comme un réseau de relations transitives et réflexives, ces dernières démontrant leur potentialité intérieure, y compris celles de tout signe linguistique et de ses constituants, le signifiant et le signifié.

## **L'immanence, mode de faire et d'être dans le monde**

Selon J. Fontanille le phénomène d'immanence, se situe dans tous les champs de connaissance, dans celui philosophique, de la vie sociale, de la culture, de la linguistique, etc. En la rapportant à la vie, le linguiste trouve que «L'immanence est également une manière de concevoir et d'approcher

ce qui est et ce qui existe» (*op. cit.* 47). Nous considérons que par l'idée «ce qui est et ce qui existe», J. Fontanille s'appuie sur l'idée d'Aristote et de Heidegger, celle «d'être dans l'être». Par ceci le linguiste souligne la nature ontologique de l'immanence, elle se rapproche de la définition lexicographique de l'immanent «qui est contenu dans la nature de l'être humain» (Le Petit Robert, *Dictionnaire de la langue française* 1311).

Selon Aristote, ce qui est, ce sont les essences, conçues comme fondement pour certaines personnes: le feu, la terre, l'air ou l'eau, pour d'autres certains des éléments de ces dernières nommées «[...] всеобщая сущность, а всё остальное – его постоянными и преходящими состояниями и свойствами» (*op. cit.* 83). Les essences génériques se présentent comme commencement, cause de l'être d'autres essences.

Dans la vision de J. Fontanille, l'immanence est une stratégie philosophique, religieuse, politique, intellectuelle en général, elle met en question des habitudes et des facilités de la pensée, des traditions et des autorités, des raisonnements tenus pour acquis, et doit affronter pour cette raison d'autres stratégies, notamment celles de la transcendance; [c'est] une stratégie argumentative qui, non seulement configure une manière de penser et de raisonner, mais en outre, guide une manière de faire et d'être dans le monde. (*op. cit.* 46)

La première partie de la définition de l'immanence se résume à l'acquis de l'individu, y compris celles religieuses, aux habitudes de penser, d'agir, aux traditions à pratiquer et à respecter, en un mot à la culture transmise de génération en génération, etc. Nous retenons surtout la dernière partie de l'idée sur l'immanence «manière de penser et de raisonner, manière d'être et d'agir dans le monde». En ce cas-ci, il s'agit de ce qui est inné, ce qui est mis dans l'être humain dès sa naissance, et ce qui a été acquis par lui, venu de l'extérieur, du transcendant. Si l'immanence s'exprime dans nos habitudes, dans nos modalités de vivre, de penser, ceci fait penser à une relation étroite entre l'immanence et les stéréotypes de notre vie que nous pratiquons dans la vie au quotidien, ces derniers faisant partie de notre soi-même.

Ce sont deux modalités d'envisager un tout de différente nature, deux modes de penser, d'examiner et d'interpréter un objet, un système, dont les éléments, en interagissant et en se complétant, permettent d'identifier le nouveau dans un Tout bien organisé. Ce dernier existe, vit, évolue grâce à l'interaction à la possibilité de s'alimenter d'autres **Touts**, situés au-delà du Tout de départ.

Par conséquent, l'immanence ce n'est pas uniquement le particulier d'un individu, c'est ce qui rapproche les êtres humains, ce qui fait qu'ils se rencontrent dans un lieu commun.

Quelle que soit la nature d'un Tout, il change, il évolue grâce, avant tout, à ce qui lui est propre, inhérent, grâce à ce qu'il porte en lui, fondement sur lequel se tient ce tout. C'est pour cette raison aussi que l'immanence est envisagée comme mode d'être et mode de vie (*Ibid.* 45).

En guise d'exemple, on pourrait citer la catégorie de l'identité nationale qui est immanente à l'être humain. Elle a ses signes sémiotiques, car elle se fait sentir, avant tout, dans le comportement de l'être humain, conçu comme un agir. Le premier signe du comportement est celui de l'agir verbal, actualisé par le biais de la langue. L'identité d'un individu est définie à travers les premiers accents de sa profération, de ses tonalités, sonorités émises, etc. La langue dans la vision des philosophes est l'indice déterminant de l'identification de notre identité.

## **L'ambiguïté et son interprétation en linguistique**

Dans la vision du linguiste M. Bonhomme, l'ambiguïté se présente comme opacité «communément reconnue de la signification des unités phrastiques, [comme] prolifération incontrôlée des sens des unités phrastiques, entraînant les aléas de la communication et l'ambivalence de l'interprétation des unités communicatives» (*De l'ambiguïté figurale* 176).

Selon l'auteur, ce phénomène génère les aléas et l'ambivalence de leur réception, de leur interprétation, et, par suite, de l'incompréhension entre les interlocuteurs.

L'auteur distingue deux types d'ambiguïté, celle fondamentale et celle des figures rhétoriques ou discursive: «Tantôt il s'agit d'une ambiguïté fondamentale, présente dès les ramifications profondes de la langue. Tantôt ambiguïté des figures est simplement discursive, liée à leurs structures rhétoriques de surface» (*Ibid.*)

L'ambiguïté est propre au signe linguistique dès sa création et elle apparaît lors de son usage. Elle est générée par le locuteur, ce dernier, en la créant, est obligé en même temps de l'éviter, de l'enlever par la reformulation au nom de la compréhension.

Dans ce cadre d'idées, Gottlob Frege, mathématicien de métier et philosophe du langage, propose un langage formel et insiste sur l'inconvénient majeur de la langue ordinaire, qu'elle soit écrite ou parlée, elle ne permet

pas toujours une clarté suffisante: «Dans un système de signes parfaits, un sens déterminé devrait correspondre à chaque expression. Mais les langues vulgaires sont loin de satisfaire à cette exigence» (*Sens et dénotation* 104). Dans son ouvrage *Idéographie*, il expose l'essence du langage qu'il avait inventé. Par ce langage il entend un système rigoureux de signes qui n'autorisent pas l'éventualité des erreurs d'interprétation et l'illogisme propre à la langue habituelle.

Dans bon nombre de cas, la langue n'offre pas au locuteur les outils dont il a besoin pour reproduire exactement sa pensée, ou dans d'autres situations, seule une phrase ne suffit pas pour actualiser tantôt le concept, tantôt l'objet ou l'événement, la situation à nature individualisante ou celle typique dans des situations d'énonciation différentes. Ce sont les facteurs d'ordre extralinguistique qui nous aident à identifier l'objet particulier, dont on parle ou le concept qui représente une classe d'objets désignée par un signe.

Néanmoins, selon G. Frege «Les signes donnent présence à ce qui est absent, invisible, et le cas échéant inaccessible aux sens. [...] Sans les signes, nous nous élèverions difficilement à la pensée conceptuelle» (*Sens et dénotation* 63-64). Par ces idées, le philosophe souligne l'importance sociale du signe, et de ceux qui ont créé les signes, dirions-nous, ces derniers assurant la présence d'un objet sous forme d'une image recevant une forme linguistique, lorsque le premier est absent, inaccessible à nos sens. Il s'agit non uniquement de la faculté substitutive du signe par rapport à l'objet, il s'agit de sa potentialité de reproduire et de porter dans sa matière les propriétés de l'objet, sa richesse et son individualité, celles-ci le distinguant d'un autre signe. Les propriétés de l'objet, une fois enregistrées par notre cerveau, servent de fondement pour la construction du concept sur un objet ou, comme le constate le philosophe, «[...] de la pensée conceptuelle».

Descartes (*Méditations métaphysiques*), trouve que l'idée pourrait être claire et confuse en même temps, c'est pourquoi on pourrait parler de la coexistence de la clarté et de l'ambiguïté dans l'expression écrite ou orale. Leur coexistence constitue une propriété inhérente au signe. En désignant l'ensemble de propriétés d'un objet par un nom, le signe peut les nommer sans individualiser l'objet, son individualisation se fait par d'autres signes linguistiques, par leurs relations syntagmatiques, interphrastiques ou par des signes paralinguistiques, situationnels, etc.

## L'ambiguïté dans les phrases tautologiques et leur interprétation

Dans un de ces discours au mois de janvier 2016, après un attentat terroriste, F. Hollande, en s'adressant à ses concitoyens, dit: «La France ne doit pas avoir peur du terrorisme, elle doit vivre comme elle a vécu, parce que la France reste la France».

Par la subordonnée causale à structure tautologique «[...] parce que la France reste la France», l'énonciateur produit une ambiguïté. Le destinataire devrait décoder les sens actualisés dans la structure sémantique de cette phrase. L'identification de ses sens suppose l'application des principes de l'immanence aussi bien que ceux de la transcendance.

L'ambiguïté est créée par l'identité lexicale, morphologique du nom en fonction de sujet et en fonction d'attribut du sujet. Par le nom identique en fonction syntaxique différente, l'énonciateur actualise les propriétés connues pour l'interlocuteur de l'objet «la France». Suite à ceci, on se crée l'idée que la fonction d'attribut du sujet du nom *la France* n'apporte rien de nouveau pour l'interlocuteur par rapport au premier nom. C'est pour cette raison qu'on dirait que c'est une prédication générique, universelle, collective par laquelle on exprime une vérité, car les propriétés de l'objet cité, constituant le contenu conceptuel du signe *la France*, sont connues.

Néanmoins, la différence de fonction syntaxique qu'occupe le nom *la France* dans la phrase «[...] parce que la France reste la France», détermine la différence de sens que l'énonciateur a mis dans la phrase, dans ses stratégies discursives, dans l'actualisation de son intention.

Le décodage des sens au niveau herméneutique demande qu'on définisse les propriétés particulières que le locuteur a assignées au nom *la France*, celles-ci constituant le repère dans la définition des significations du nom et ensuite du sens, des sens de la phrase. Il s'agit des propriétés dont l'actualisation est conditionnée par la situation d'énonciation particulière dans laquelle se déroule l'acte verbal. Ce sont les effets cruels de l'acte terroriste, la douleur des Français, le deuil de la France, la réaction du monde à l'acte commis, etc., faits de nature extralinguistique qui déterminent et qui aident l'interprète à identifier les sens de la phrase émise par le Président. Seuls les outils du système de la langue ne suffisent pas pour identifier les propriétés actualisées dans le nom *la France*, il faut s'adresser à la méthodologie de l'analyse transcendante.

Nous nous appuyons dans l'interprétation des expressions tautologiques de ce genre sur l'idée de J. Rey-Debove, selon laquelle «Une séquence

Fondements philosophiques de la littérature.

langagière signifie toujours ce qu'elle désigne, mais elle signifie plus qu'elle désigne» (*La linguistique du signe* 33).

Les critères d'ordre transcendant se rapportent au contexte extralinguistique ou à la situation d'énonciation avec son espace et son temps particuliers et avec des acteurs qui sont sous le poids de l'atrocité humaine.

Si on demandait à un Français ce qu'avait eu en vue M. le Président, ce qu'il avait affirmé d'une manière convaincante, l'interlocuteur aurait pu répondre que ce qui compte, c'est l'importance économique et politique qu'occupe la France au sein des pays d'Europe, le pouvoir que représente la France au niveau international, etc. Un autre sens serait que la France a survécu à plusieurs tentatives de soumettre le peuple français à la volonté de l'envahisseur, qu'elle sera en état de se défendre contre les actes terroristes, etc. Finalement, on pourrait induire que la France est en état de se défendre contre ceux qui portent atteinte à la liberté de son citoyen. Ces sens impliquent les propriétés du nom *la France*, une puissance économique, politique dont les autorités du pays peuvent assurer la vie paisible du peuple.

Afin que les auditeurs décodent le dit de M. le Président, ils auraient dû être attentifs aux spécificités prosodiques de l'énoncé, à l'expression du visage du locuteur, au gestuel du Président, celles-ci auraient pu lui souffler les sens que le Président y avait mis.

La stratégie discursive de l'énonciateur, son intention se résument à ce que les Français font confiance au pouvoir que la France représente pour eux pour ne pas avoir peur des actes terroristes que les islamistes commettent en France et dans le monde. Le décodage de ce sens et par suite le message qu'a transmis M. le Président sont des outils qui appartiennent aux signes de nature transcendantale.

## **Les formes de l'article et leur rôle dans la construction des sens de la tautologie**

Il importe de constater le fait que dans les phrases du type cité, où la liaison syntagmatique est assurée par la copule être, le nom propre, devant lequel on emploie l'article, est précédé de l'article défini «[...] parce que la France reste la France». Dans la majorité des phrases de ce genre, le nom commun en position syntaxique différente, est employé avec un article indéfini: *Un enfant est un enfant*. L'emploi des formes différentes de

l'article devant un substantif, restant à la base de la production d'un énoncé tautologique, n'est pas en emploi aléatoire, il a son motif.

La nature morphologique du déterminatif *la* sert d'indice de la valeur sémantique du nom, celle d'être déterminé, référentiel. L'identification de la valeur sémantique du nom tient de l'immanence de la langue. En ce cas-ci, on s'interroge si l'usage par l'énonciateur de cet outil grammatical est conditionné uniquement par les normes immanentes au système de la langue ou s'il est déterminé surtout par la situation d'énonciation, par l'identité nationale du destinataire et de l'énonciateur, par la catégorie sociale de l'auditeur et le statut social du Président.

Par conséquent, l'emploi de l'article défini devant le nom *France* est conditionné par les relations interphrastiques, de nature situationnelle et contextuelle.

L'implicite, l'intention de l'énonciateur qu'on pourrait dégager de cette phrase, c'est que les Français devraient faire confiance aux autorités de leur pays, au pouvoir que représente la France pour que le peuple français n'ait pas peur des actes terroristes que les islamistes commettent en France et dans le monde. Les critères pragmatiques du décodage du sens du message transmis par M. le Président Hollande tiennent de la transcendance de la langue.

L'exemple cité comporte tant de la clarté que de la confusion, surtout pour un auditeur étranger, il en suit que les deux coexistent. Leur coexistence permet d'admettre l'idée que dans chaque clarté il y a une dose de confusion. La persistance de cette dernière propriété dans le signe est conditionnée par sa nature et dans nombre des cas par le cognitif, par les compétences de différents genres de locuteur et d'interlocuteur.

Selon Marillaud, l'ambiguïté est partout et la clarté serait en réalité une construction de l'esprit, voire une utopie dans certains cas. Le linguiste considère que l'ambiguïté correspond à une réalité première de l'expérience humaine.

C'est la matière linguistique de l'idée qui démontre son caractère confus. L'analyse des formes linguistiques voisines et des relations interphrastiques devraient enlever l'équivoque.

La phrase tautologique du type *Les choses vont comme elles vont* a une signification générique, car elle pourrait être rapportée à nombre de milieux sociaux où la situation économique est précaire, à des situations à caractère privé. La structure seule de la phrase ne permet pas de définir ses sens. Il suffit de la situer dans un entour linguistique, puisque c'est ce dernier

qui apporte de la clarté, comme dans l'exemple suivant: «Si, dit le jeune homme, nous comprenons très bien qu'il n'y a pas d'amélioration possible pour nous tant que les choses vont comme elles vont, et c'est même à cause de ça que les ouvriers finiront, un jour ou un autre par s'arranger de façon à ce qu'elles aillent autrement» (Zola, *Germinal*).

L'ambiguïté dans les deux subordonnées – «tant que les choses vont comme elles vont» – est créée par l'identité de leur structure et par le caractère indéterminé du connecteur *comme*. La structure de la phrase complexe tautologique par rapport à la phrase simple tautologique, demande que le verbe se répète aussi. C'est la répétition du lexème en fonction de sujet et du lexème en fonction de prédicat qui est mise au service de la construction de la phrase complexe tautologique, condition de structuration de ce type de phrase tautologique.

L'énonciateur ne nomme pas les choses par leur nom, il ne dit pas la vérité de nature négative, c'est pourquoi il laisse son interlocuteur, pour quelques instants, dans l'indétermination. L'analyse des relations syntagmatiques des mots dans la structure de la phrase permet d'identifier les sens actualisés.

La suite de la phrase, la subordonnée «que les choses aillent autrement» et le contexte du roman enlèvent l'ambiguïté et apportent de la clarté pour l'interlocuteur. Le qualificatif *autrement* de l'action *aller* aide l'interlocuteur à décoder les sens de la phrase tautologique, le désir de changer *les choses*. Les circonstants «un jour ou un autre les choses iront mieux» sont évidemment importants pour décoder l'intention du locuteur – l'amélioration des conditions de vie et de travail des mineurs, le besoin de changer les choses, la situation des mineurs.

## Conclusion

L'immanence et la transcendance du système de la langue se présentent dans la vision des linguistes comme deux méthodologies d'interprétation des faits de la langue. Ils coexistent et interagissent en se complétant et en s'expliquant.

L'immanence du système de la langue est une espèce de «**sève succulente**» d'un arbre, d'une plante dont les éléments constitutifs s'alimentent pour pousser, changer, évoluer et s'affirmer parmi les autres systèmes. C'est une sève qui ne se soumet pas à notre système sensoriel, car

en réalité, c'est une énergie intérieure que comportent la langue et ses sous-systèmes, tout élément de ces derniers.

L'énergie intériorisée dans la moindre unité d'un Tout, y compris du système de la langue, construit selon ses lois intérieures, ne s'exprime que par la force qu'exercent les constituants de la transcendance, dont l'élément fondateur, le Je, est l'acteur principal, générateur de l'acte de l'énonciation, se déroulant dans un Ici et dans un Maintenant actuel pour lui. Les derniers constituants de la situation d'énonciation, allant de pair, accompagnent l'énonciateur. Ce sont ces données situationnelles et le Tu qui déterminent le caractère de notre Dit.

Les deux formes de manifestation du système de la langue assurent sa fonctionnalité et sa vitalité, qui trouvent leur expression dans l'activité verbale du sujet parlant. Ce sont deux modalités d'envisager un système de différente nature, deux modes de penser, d'examiner et d'interpréter un objet, un système, dont les éléments interagissent et se complètent. Ils assurent l'identification de nouvelles facettes dans un Tout bien organisé, qui existe, vit, évolue grâce à l'interaction entre son immanence et sa transcendance, à la possibilité de s'alimenter d'autres **Touts**, situés au-delà du Tout de départ.

## Bibliographie

- Аристотель, *Метафизика*, Москва-Ленинград, Государственное – социально – экономическое издательство, 1934.
- Аристотель, *Сочинения в четырёх томах*, том 3, Москва, Академия наук СССР, Институт Философии, Издательство «Мысль», 1981.
- Benveniste, Émile, *Problèmes de linguistique générale*, v. II, Paris, Éditions Gallimard, 1993.
- Bonhomme, Marc, «De l'ambiguïté figurale», in *Figures du discours et ambiguïté*, SEMEN, 15, 2002, p. 1-6.
- Descartes, René, *Méditations métaphysiques*, Paris, Flammarion, 1992.
- Dubois, Jean et al., *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse Bordas/HER, 2001.
- Frege, Gottlob, «Sens et dénotation», in *Écrits logiques et philosophiques*, Paris, Éditions du Seuil, 1971, p. 102-126.
- Frege Gottlob, *L'Idéographie*, Editions VRIN, 1999.
- Fontanille, Jacques, «Valeurs et stratégies de l'immanence – une forme de vie humaniste», in *Actes du 35-e Colloque d'Albi, Langages et significations: Cultures et valeurs. La transmission des discours, des objets et des pratiques*, Toulouse, Université Jean-Jaurès, 2015, p. 45-58.

## Fondements philosophiques de la littérature.

- Hjelmslev, Louis, Trolle, *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Minuit, 1968.
- Kerbrat Orecchioni, Catherine, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1980.
- Kharbouch, Ahmed, «Le principe d'immanence et la transitivité du langage», in *Actes sémiotiques*, n° 118, 2015, <http://epublications.unilim.fr/revues/as/5437> (consulté le 13/05/2018)
- Le Petit Robert, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Éditions Dictionnaires, Le Robert, 1993.
- Lupasco Stépha, «La logique de l'événement», in *Communications*, École pratique des hautes études, Centre d'études des communications de masse n° 18, 1972. p. 97-106.
- Marillaud, Pierre, «Sémiotique et phénoménologie des ambiguïtés», in *Ambiguïtés dans les discours et dans les arts*, 32-e Colloque d'Albi «Langages et signification», Toulouse, 2012.
- Rastier, François, *Sens et textualité*, Paris, Hachette, 1989.
- Rey-Debove, Josette, *La linguistique du signe. Une approche sémiotique du langage*, Paris, Armand Colin, 1998.
- Saussure, Ferdinand de, *Cours de linguistique générale*, Paris, Éditions Payot, 1972.
- Zola, Émile, *Germinal*, Paris, Folio classique, 1999.